

Délibération n° 121 du Comité syndical

Présents : 44

Excusés : 5

Absents : 0

Séance du 13 mai 2008

Le Comité syndical, convoqué conformément à la loi, s'est réuni en séance publique à Strasbourg

Présidence : Norbert REINHARDT

Secrétaire : Anne-Pernelle RICHARDOT

Election du Président

Le Comité syndical,

VU l'article L2122-14 du Code général des collectivités territoriales;

VU l'article L5211-2 du Code général des collectivités territoriales;

Entendu le rapport de Monsieur Norbert REINHARDT, doyen d'âge

DECIDE DE PROCEDER à l'élection de son Président

Appel à candidature : Jacques BIGOT

Résultat du vote :

Nombre de votants : 44

Bulletins nuls : 6

Suffrages exprimés : 44

Majorité absolue : 25

Monsieur Jacques BIGOT 38 voix

Monsieur Jacques BIGO, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu Président du Syndicat mixte pour SCOT de la Région de Strasbourg et est immédiatement installé.

*Adopté par le Comité Syndical
en date du 13 mai 2008*

Pour extrait conforme

Norbert REINHARDT
Le Doyen d'âge